

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE N°03/2023
Mardi 27 Juin 2023 à 18h00 – Hôtel de Ville

PROCES VERBAL

Le vingt-sept juin deux mille vingt-trois, à 18 heures 00, la **COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE** dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de convocation : 22 juin 2023

Étaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, André AGNIEL, Françoise LLINARES, Marie-Line VIGNE, Claude CADENAT, Christine LE ROY DE PRESALE.

Procurations :

Absent(s) : CLIMENT Catherine, Myriam SEVENERY, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Vincente OBIOL, Sarah AÏT IDIR, Annie COGNON

Nombre de membres présents = 8 / Nombre de votants = 8 / Nombre d'absents = 7

Secrétaire de séance : Brigitte GAYAUD

1 – Approbation du procès-verbal de séance du 11 Avril 2023

Rapporteur : Delphine POIRIER

Le procès-verbal de séance du 11 avril 2023 est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Aucune Observation n'est émise et le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- Présentation du projet « Les Balles Roses »

Mr Patrice BARIAL, président du Tennis Club Jonquiérois a présenté son action « Les Balles Roses » issue de la manifestation Nationale « Octobre Rose » en faveur du cancer du sein. Cette action locale aura lieu le dimanche 8 octobre en partenariat avec d'autres associations sportives jonquiéroises. Elle aura pour but de :

- Promouvoir l'activité physique (diminution du taux de récurrence et lutte contre la fatigue).
- Agir en faveur de la lutte contre le cancer.
- Récolter des fonds.
- Faire de la prévention.
- Promouvoir le dépistage.

Tous les fonds récoltés seront reversés à l'Institut de Cancérologie du Gard et l'Institut de Recherche et d'Information de La Ligue Contre le Cancer, pour des actions locales (alentours de Nîmes et Montpellier).

3- Gestion des vagues de fortes chaleurs 2023

En prévision d'éventuelles vagues de chaleur, le plan d'alerte pour les personnes isolées les plus vulnérables, âgées et/ou handicapées, est mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale.

La Mairie est chargée de recueillir sur un registre nominatif les éléments relatifs à l'identité, l'âge et le domicile des personnes concernées.

A noter que cette démarche est volontaire et que la déclaration est facultative. Elle peut être effectuée par les personnes vulnérables ou l'un de leurs proches, pour contribuer à ce geste de prévention et de solidarité.

Renseignements et inscription en Mairie - Service Accueil.

Les éléments d'information communiqués ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Ils sont destinés exclusivement à l'usage du Centre Communal d'Action Sociale de Jonquières Saint-Vincent, responsable de leur traitement.

Toutes les informations nécessaires ont été diffusées par voie d'affichage, sur le site internet et la page Facebook de la Commune ; un article va paraître dans le Midi Libre.

Les membres du C.C.A.S. assureront le suivi des personnes inscrites en cas de déclenchement du plan canicule.

4- Charte France Alzheimer

La référente de France Alzheimer Gard présentera les principes de la charte Alzheimer qu'elle propose de conclure avec le Centre Communal d'Action Sociale, lors de la prochaine commission.

5- Questionnaires Analyses des Besoins Sociaux

Le prochain dépouillement des questionnaires reçus concernant l'Analyse des Besoins Sociaux aura lieu le Lundi 3 juillet à 9h30 en mairie.

6- Repas et colis de Noël des Personnes âgées

Le repas de Noël offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux personnes âgées aura lieu le samedi 16 décembre à 12h00 et la distribution des colis le lundi 18 décembre en mairie.

Les devis transmis par les différents prestataires qui auront répondu seront étudiés lors de la prochaine commission.

7 – Résiliation adhésion U.N.C.C.A.S.

Depuis 2020, le Centre Communal d'Action Sociale de JONQUIERES SAINT-VINCENT, adhère à l'Union **Nationale** des Centres Communaux d'Action Sociale pour un montant de 131,00 € annuel mais également à l'Union **Départementale** des Centres Communaux d'Action Sociale pour un montant de 60,00 €.

Considérant que pour les besoins de notre Centre Communal d'Action Sociale, l'adhésion à l'Union **Départementale** des Centres Communaux d'Action Sociale suffit à assurer un partenariat efficace,

Après examen et discussion, le Centre Communal D'action Sociale, ouï l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** de résilier l'adhésion à l'Union **Nationale** des Centres Communaux d'Action Sociale à compter de 2023.

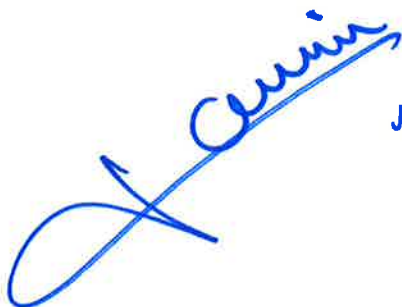
8 – AFFAIRES DIVERSES

Jardins familiaux : Ce projet sera implanté au lieudit « Les Pesquiers » sur des terrains appartenant entre autre à la commune. Les autres feront l'objet d'acquisitions (LLOPIS, ORTEGA, ZORODDU) et d'un don par Mr Régis BLAYRAT et sa sœur Françoise BLAYRAT.

Maison en partage : Des négociations sont en cours avec la société GRAND DELTA qui propose une livraison pour 2025 si un accord est trouvé pour le compromis de vente avec la Commune.

Il s'agirait d'un projet comptant 26 pavillons de type T2 et T3 dont 8 en R+1 avec des loyers allant de 265,00 € à 536,00 € avec 15,00 € mensuels de stationnement et 50,00 € pour l'animatrice.

La séance est levée à 19h30



Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER.

